



HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES 2018-2019

Pardon individuel

Saint-Rémi : le dimanche 23 décembre de 8h45 à 9h25

Horaire du 24 décembre (veille de Noël) - Saint-Michel à 17h00 : messe familiale - Saint-Rémi à 19h00 : messe traditionnelle - Saint-Isidore à 21h00 : messe traditionnelle	Horaire du 25 décembre - Saint-Michel pas de messe - Saint-Rémi à 9h30 - Saint-Isidore à 11h00
Horaire du 31 décembre (veille du Jour de l'An) - Une seule messe à 16h00 à Saint-Isidore	Horaire du 1^{er} janvier - Saint-Rémi à 9h30 - Saint-Michel à 11h00 - Saint-Isidore pas de messe



RAPPEL DES ORGANISMES

MAISON DES JEUNES

Nous serons fermés pour les vacances du temps des fêtes **du 22 décembre au 2 janvier**. De retour dès le 3 janvier 2019 pour t'accueillir. Si tu as des questions, viens nous visiter au 100, rue de la Gare. Tu peux aussi nous appeler au **450 454-6657**.



INSCRIPTION AU COURS DE PATINAGE POUR LA SAISON HIVER 2019

Le CPA les Jardins du Québec vous offre à l'aréna de Saint-Rémi : des cours d'initiation au patinage (à partir de 3 ans et demi). Prochaine soirée d'inscription le **vendredi 4 janvier de 18h00 à 20h00**.

Les cours débiteront le samedi 5 janvier.

Informations : **514 984-0464** ou

cpajardinsduqc@gmail.com

<http://cpajardinsduqc.wixsite.com/info>

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE

Cours « Tablette électronique »

Dès **janvier 2019**, nous offrirons deux autres cours de « *Tablette électronique Samsung android* » pour les 55 ans et plus. Six lundis consécutifs (en matinée) au 1030, rue Notre-Dame. Coût : gratuit. Nous offrons ce service afin d'aider et motiver les 55 ans et plus à comprendre et utiliser les nouvelles technologies qui sont de plus en plus un incontournable s'ils veulent demeurer actifs et au courant de tout ce qui se passe. Les groupes seront formés de 8 participants. Pour informations et/ou inscription obligatoire, contactez le **450 454-6567**.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Prochaine séance du conseil municipal
21 / 01 / 2019 à 20h00

Prochaine séance de la Cour municipale
10 / 01 / 2019
9h00 et 13h30

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h à 12h et de
13h à 16h30
Vendredi de 8h à 13h

Bibliothèque
Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14h à 20h
Jeudi et vendredi de
9h à 12h et de 14h à 20h
Samedi de 10h à 13h

Écocentre
Fermé pour l'hiver

Loisirs / Réservation
salle au centre
communautaire
450 454-3993 poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
9-1-1

Déneigement routes
numérotées
Ministère des Transports
514 990-5351

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 21 décembre 2018

VOL. 22 NO. 51

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF

Lors de la séance du 17 décembre, le conseil a :

- Accepté un partenariat avec le Cercle de Fermières et accordé une aide financière à la Société d'histoire de Saint-Rémi;
- Autorisé la tenue d'un conseil muni-scolaire extraordinaire le 17 janvier à Saint-Rémi en vue des activités durant la semaine de la persévérance scolaire en février 2019 avec l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond;
- Refusé l'adoption d'un second projet pour un PPCMOI de 42 logements sur 4 étages à l'angle des rues Lachapelle Est et Saint-Hubert;
- Appuyé une demande d'autorisations auprès de la CPTAQ dans le cadre du projet d'éoliennes (Kruger);
- Autorisé la tenue du Défi du 15 juin 2019 à Saint-Rémi de Vélo Québec Événements;
- Autorisé une entente de partenariat avec l'Association de baseball mineur du Roussillon;
- Autorisé une entente de services avec l'Association de soccer de Saint-Constant;
- Décidé de ne pas donner suite à 2 demandes de modification du règlement de zonage, soit : dans la zone HAB.44 (220-222 rue Saint-André) pour un bâtiment de 3 étages de 12 logements; et dans le secteur de la rue Bourdeau pour la construction d'un bâtiment de 3 unités.

HORAIRE DES FÊTES

Mairie

Les bureaux municipaux seront fermés dès **midi le 21 décembre, jusqu'au mercredi 2 janvier** inclusivement.

Bibliothèque

Veillez noter que la bibliothèque fermera le **vendredi 21 décembre à midi** pour la période des Fêtes. Nous serons de retour le jeudi 3 janvier à 9h00, selon l'horaire habituel. La chute à livres sera fermée du 21 décembre au 2 janvier inclusivement. Nous vous souhaitons un très heureux temps des Fêtes!





AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO V 677-2018-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 17 décembre 2018, le conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V 677-2018-00	Règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses aux travaux sur le cours d'eau Thibert-Clermont	Les dépenses relatives aux travaux exécutés seront financées au moyen d'un mode de tarification établi au prorata de la superficie contributive. Ce tarif est payable par le propriétaire inscrit au rôle et est percevable de la même façon que les taxes.

Ce règlement est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 21 décembre 2018

Diane Soucy, OMA, Greffière

BESOIN DE SOUTIEN ? 2-1-1 GRAND MONTRÉAL

Maintenant disponible dans la MRC des Jardins-de-Napierville. Pour trouver des services qui vous viendront en aide : appelez-nous au 2-1-1, pour parler à une conseillère de 8h00 à 18h00, 7 jours sur 7 ou 211qc.ca
Pour : aide alimentaire ou matérielle, logement, soutien aux aînés, aux familles et aux nouveaux arrivants ou autre besoin social.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS LOISIRS

Les inscriptions pour les activités d'hiver 2019 sont présentement en cours. Rendez-vous sur le site Web de la Ville au www.ville.saint-remi.qc.ca/loisirs pour procéder à votre inscription et consulter les détails de la programmation.

Pour la programmation adulte, 2 options d'inscriptions s'offrent à vous :

- Le forfait activités physiques pour adulte vous donne l'opportunité de participer à tous les cours admissibles de la programmation au coût de : 110 \$/résident, 165 \$/non-résident
- Vous pouvez payer à la séance : 10 \$/résident, 15 \$/non-résident auprès de l'appariteur, au bureau de la réception des loisirs (nouveau).

Autres informations :

1. Il est obligatoire d'apposer vos initiales sur la liste des présences à chacune de vos participations à un cours.
2. Le nombre minimal de participants requis à chaque cours est de 10. Si le nombre n'est pas atteint après trois (3) semaines consécutives de cours, la Ville de Saint-Rémi se réserve le droit d'annuler le cours.

COLLECTE DES SAPINS

La collecte aura lieu le vendredi 11 janvier 2019



L'Écho DE SAINT-RÉMI

TAXATION 2019

Informations importantes concernant le règlement de taxation

Compensation pour la collecte des déchets (incluant les matières recyclables) :

Pour pouvoir bénéficier d'une exemption de paiement des tarifs d'ordure et de recyclage, vous devez fournir à la Ville une copie d'un contrat avec un entrepreneur privé ainsi qu'une facture de janvier 2019 avant le **18 mars 2019**. Si voulez que le crédit soit appliqué sur votre compte de taxes 2019, vous devez apporter vos documents **avant le 15 janvier 2019**, sinon il sera appliqué sur les prochains versements.

- Les comptes de taxes 2019 seront payables en quatre versements lorsque le total de ces taxes atteint 300\$. Les versements sont égaux et sont exigibles aux dates suivantes : 18 mars, 3 juin, 1^{er} août et 1^{er} octobre.

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

MINI CONCERT ET MESSE DE NOËL

Le lundi **24 décembre à 18h30**, à l'église de Saint-Rémi, vous êtes invités à un mini-concert présenté par la *Chorale Crescendo*, suivi à 19h00 de la messe de Noël avec chants traditionnels. Venez vivre le vrai sens de Noël. Bienvenue à toutes et à tous!

HORAIRE DU PATINAGE ET DU HOCKEY LIBRE - PÉRIODE DES FÊTES

Patin libre - gratuit :

26 décembre et 2 janvier de 16h30 à 17h30
28 décembre de 18h00 à 19h00
30 décembre de 12h00 à 13h00

27 décembre et 3 janvier de 16h30 à 18h00
29 décembre de 11h00 à 12h00
4 janvier de 15h30 à 16h30

Prendre note qu'il y aura relâche du patinage libre adultes les mercredis 19, 26 décembre et 2 janvier.

La programmation régulière reprendra le 5 janvier 2019

Hockey libre - 5 \$/personne :

26, 27, 28 décembre et 2, 3 janvier de 14h00 à 16h30
4 janvier de 13h00 à 15h30

Le port du casque protecteur et gants de hockey sont obligatoires pour le hockey libre.
Prendre note qu'il y aura relâche le 21 décembre.

La programmation régulière reprendra le 5 janvier 2019

Fermé les 24 et 25 décembre (Noël)
Fermé les 31 décembre et 1^{er} janvier (Jour de l'An)

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES CHEZ SOURIRE SANS FIN

Fermé du **22 décembre au 2 janvier inclusivement**. Veuillez également noter qu'il n'y aura pas de distribution alimentaire le 3 janvier.

La Boutique du bambin sera fermée du 23 décembre au 2 janvier inclusivement. Ne manquez pas la vente du sac brun à 5 \$ le 3 janvier prochain!

Nous vous souhaitons de joyeuses et heureuses fêtes!